

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORTS URBAINS (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	38
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A8.3 - Opérations liées aux cessions	41
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération n°6 du 28/03/2006.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 6 252 862,96	G 6 527 804,92	G-A 274 941,96
	Section d'investissement	B 1 201 483,67	H 1 852 087,98	H-B 650 604,31

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 337 485,57 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 125 849,90 (si excédent)

=

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 7 454 346,63	Q= G+H+I+J 9 843 228,37	=Q-P 2 388 881,74

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 578 176,88	L 831 400,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 578 176,88	= K+L 831 400,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 6 252 862,96	= G+I+K 6 865 290,49	612 427,53
	Section d'investissement = B+D+F 3 779 660,55	= H+J+L 3 809 337,88	29 677,33
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 10 032 523,51	= G+H+I+J+K+L 10 674 628,37	642 104,86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 578 176,88	L 831 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	331 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	95 816,38	0,00
21	Immobilisations corporelles	165 562,07	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 360,00	0,00
12007800	Opération d'équipement n° 12007800	0,00	
12011801	Opération d'équipement n° 12011801	2 306 438,43	
12012833	Opération d'équipement n° 12012833	0,00	
12018002	Opération d'équipement n° 12018002	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 768 970,00	1 637 281,25	0,00	0,00	131 688,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 645 518,00	3 569 374,25	0,00	0,00	76 143,75
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,59	0,00	0,00	499,41
Total des dépenses de gestion courante		5 419 988,00	5 206 656,09	0,00	0,00	213 331,91
66	Charges financières	50 000,00	37 311,17	0,00	0,00	12 688,83
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	20 309,93	0,00	0,00	690,07
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	22,00	22,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 511 010,00	5 264 299,19	0,00	0,00	246 710,81
023	Virement à la section d'investissement (4)	361 375,57				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 001 600,00	988 563,77			13 036,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 362 975,57	988 563,77			374 411,80
TOTAL		6 873 985,57	6 252 862,96	0,00	0,00	621 122,61
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	70 000,00	37 499,37	0,00	0,00	32 500,63
70	Ventes produits fabriqués, prestations	750 500,00	671 005,24	0,00	0,00	79 494,76
73	Produits issus de la fiscalité(5)	4 050 000,00	4 094 593,60	0,00	0,00	-44 593,60
74	Subventions d'exploitation	474 000,00	474 004,09	0,00	0,00	-4,09
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00	65 677,66	0,00	0,00	-42 677,66
Total des recettes de gestion courante		5 367 500,00	5 342 779,96	0,00	0,00	24 720,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 165 000,00	1 183 651,96	0,00	0,00	-18 651,96
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 532 500,00	6 526 431,92	0,00	0,00	6 068,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 000,00	1 373,00			2 627,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 000,00	1 373,00			2 627,00
TOTAL		6 536 500,00	6 527 804,92	0,00	0,00	8 695,08
Pour information		337 485,57				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	139 722,50	30 010,00	95 816,38	13 896,12
21	Immobilisations corporelles	247 289,93	73 640,12	165 562,07	8 087,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	243 621,91	159 539,24	10 360,00	73 722,67
	Total des opérations d'équipement	3 965 748,05	598 584,31	2 306 438,43	1 060 725,31
	Total des dépenses d'équipement	4 596 382,39	861 773,67	2 578 176,88	1 156 431,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00	338 337,00	0,00	21 663,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	360 000,00	338 337,00	0,00	21 663,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 956 382,39	1 200 110,67	2 578 176,88	1 178 094,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 000,00	1 373,00		2 627,00
041	Opérations patrimoniales (2)	10 000,00	0,00		10 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 000,00	1 373,00		12 627,00
	TOTAL	4 970 382,39	1 201 483,67	2 578 176,88	1 190 721,84
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	331 400,00	7 841,72	331 400,00	-7 841,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 064 474,43	780 000,00	500 000,00	784 474,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 395 874,43	787 841,72	831 400,00	776 632,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	75 682,49	75 682,49	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	75 682,49	75 682,49	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 471 556,92	863 524,21	831 400,00	776 632,71
021	Virement de la section d'exploitation (2)	361 375,57			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 001 600,00	988 563,77		13 036,23
041	Opérations patrimoniales (2)	10 000,00	0,00		10 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 372 975,57	988 563,77		384 411,80
	TOTAL	3 844 532,49	1 852 087,98	831 400,00	1 161 044,51
	Pour information	1 125 849,90			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 637 281,25		1 637 281,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 569 374,25		3 569 374,25
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,59		0,59
66	Charges financières	37 311,17	0,00	37 311,17
67	Charges exceptionnelles	20 309,93	20 936,37	41 246,30
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	22,00	967 627,40	967 649,40
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 264 299,19	988 563,77	6 252 862,96

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 252 862,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 373,00	1 373,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	338 337,00	0,00	338 337,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	598 584,31		598 584,31
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 010,00	0,00	30 010,00
21	Immobilisations corporelles (6)	73 640,12	0,00	73 640,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	159 539,24	0,00	159 539,24
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 200 110,67	1 373,00	1 201 483,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 201 483,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 499,37		37 499,37
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	671 005,24		671 005,24
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	4 094 593,60		4 094 593,60
74	Subventions d'exploitation	474 004,09		474 004,09
75	Autres produits de gestion courante	65 677,66		65 677,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 183 651,96	1 373,00	1 185 024,96
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 526 431,92	1 373,00	6 527 804,92

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	337 485,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 865 290,49
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 841,72	0,00	7 841,72
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	780 000,00	0,00	780 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	20 936,37	20 936,37
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		967 627,40	967 627,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		787 841,72	988 563,77	1 776 405,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 125 849,90
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	75 682,49
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 977 937,88
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 768 970,00	1 637 281,25	0,00	0,00	131 688,75
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	27 100,00	25 386,51	0,00	0,00	1 713,49
6063	Fournitures entretien et petit équipt	86 270,00	96 084,23	0,00	0,00	-9 814,23
6064	Fournitures administratives	1 350,00	2 347,01	0,00	0,00	-997,01
6066	Carburants	582 300,00	576 548,05	0,00	0,00	5 751,95
6068	Autres matières et fournitures	41 000,00	21 106,08	0,00	0,00	19 893,92
611	Sous-traitance générale	360 000,00	347 861,90	0,00	0,00	12 138,10
6132	Locations immobilières	8 700,00	6 360,00	0,00	0,00	2 340,00
6135	Locations mobilières	15 500,00	348,50	0,00	0,00	15 151,50
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 900,00	4 555,42	0,00	0,00	2 344,58
61551	Entretien matériel roulant	154 650,00	129 931,55	0,00	0,00	24 718,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	154 400,00	139 147,89	0,00	0,00	15 252,11
6161	Multirisques	85 000,00	78 174,24	0,00	0,00	6 825,76
618	Divers	17 750,00	10 887,73	0,00	0,00	6 862,27
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	5 000,00	6 177,50	0,00	0,00	-1 177,50
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	14 531,62	0,00	0,00	2 468,38
6237	Publications	1 800,00	1 157,63	0,00	0,00	642,37
6241	Transports sur achats	1 100,00	1 475,24	0,00	0,00	-375,24
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 251,75	0,00	0,00	-751,75
6256	Missions	1 500,00	1 137,62	0,00	0,00	362,38
6257	Réceptions	0,00	364,87	0,00	0,00	-364,87
6262	Frais de télécommunications	26 200,00	5 579,29	0,00	0,00	20 620,71
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 409,42	0,00	0,00	-909,42
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 600,00	11 120,12	0,00	0,00	2 479,88
6287	Remboursements de frais	142 200,00	138 321,62	0,00	0,00	3 878,38
6288	Autres	4 000,00	3 030,88	0,00	0,00	969,12
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	6 000,00	5 747,00	0,00	0,00	253,00
63512	Taxes foncières	4 700,00	5 318,10	0,00	0,00	-618,10
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	450,00	124,00	0,00	0,00	326,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	795,48	0,00	0,00	204,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 645 518,00	3 569 374,25	0,00	0,00	76 143,75
6331	Versement de transport	12 912,00	12 552,00	0,00	0,00	360,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 759,00	10 463,00	0,00	0,00	296,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 365,00	18 830,00	0,00	0,00	535,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 134 342,00	2 077 509,77	0,00	0,00	56 832,23
6413	Primes et gratifications	374 828,00	378 059,57	0,00	0,00	-3 231,57
6415	Supplément familial	41 158,00	44 944,48	0,00	0,00	-3 786,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	412 903,00	390 336,00	0,00	0,00	22 567,00
6452	Cotisations aux mutuelles	35 986,00	36 686,31	0,00	0,00	-700,31
6453	Cotisations aux caisses de retraites	543 510,00	548 759,98	0,00	0,00	-5 249,98
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 620,00	18 921,00	0,00	0,00	7 699,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 522,00	6 105,94	0,00	0,00	-1 583,94
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 613,00	23 065,32	0,00	0,00	1 547,68
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 140,88	0,00	0,00	859,12
014	Atténuations de produits (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,59	0,00	0,00	499,41
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,59	0,00	0,00	-0,59
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 419 988,00	5 206 656,09	0,00	0,00	213 331,91
66	Charges financières (b) (5)	50 000,00	37 311,17	0,00	0,00	12 688,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	38 354,42	0,00	0,00	6 645,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-1 043,25	0,00	0,00	6 043,25
67	Charges exceptionnelles (c)	21 000,00	20 309,93	0,00	0,00	690,07

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 500,00	20 309,93	0,00	0,00	190,07
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	22,00	22,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	22,00	22,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 511 010,00	5 264 299,19	0,00	0,00	246 710,81
023	Virement à la section d'investissement	361 375,57				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 001 600,00	988 563,77			13 036,23
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	20 936,37			-20 936,37
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 001 600,00	967 627,40			33 972,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 362 975,57	988 563,77			374 411,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 362 975,57	988 563,77			374 411,80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 873 985,57	6 252 862,96	0,00	0,00	621 122,61
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 043,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	70 000,00	37 499,37	0,00	0,00	32 500,63
64198	Autres remboursements	70 000,00	37 499,37	0,00	0,00	32 500,63
70	Ventes produits fabriqués, prestations	750 500,00	671 005,24	0,00	0,00	79 494,76
7061	Transport de voyageur	750 000,00	670 488,29	0,00	0,00	79 511,71
7088	Autres produits activités annexes	500,00	516,95	0,00	0,00	-16,95
73	Produits issus de la fiscalité (3)	4 050 000,00	4 094 593,60	0,00	0,00	-44 593,60
734	Versement de transport	4 050 000,00	4 094 593,60	0,00	0,00	-44 593,60
74	Subventions d'exploitation	474 000,00	474 004,09	0,00	0,00	-4,09
7472	Subv. exploitat° Régions	474 000,00	474 004,09	0,00	0,00	-4,09
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00	65 677,66	0,00	0,00	-42 677,66
753	Comp./relèv.seuil assuj.ver.s.transport	0,00	43 615,25	0,00	0,00	-43 615,25
757	Redevances des fermiers, concession..	23 000,00	22 057,38	0,00	0,00	942,62
7588	Autres	0,00	5,03	0,00	0,00	-5,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 367 500,00	5 342 779,96	0,00	0,00	24 720,04
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 165 000,00	1 183 651,96	0,00	0,00	-18 651,96
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	90 000,00	94 273,47	0,00	0,00	-4 273,47
7718	Autres produits except. opérat° gestion	45 000,00	43 968,49	0,00	0,00	1 031,51
774	Subventions exceptionnelles	925 000,00	925 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	105 000,00	120 410,00	0,00	0,00	-15 410,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 532 500,00	6 526 431,92	0,00	0,00	6 068,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 000,00	1 373,00			2 627,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 000,00	1 373,00			2 627,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 000,00	1 373,00			2 627,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		6 536 500,00	6 527 804,92	0,00	0,00	8 695,08
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		337 485,57				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	139 722,50	30 010,00	95 816,38	13 896,12
2031	Frais d'études	85 500,00	23 760,00	59 243,88	2 496,12
2051	Concessions et droits assimilés	54 222,50	6 250,00	36 572,50	11 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	247 289,93	73 640,12	165 562,07	8 087,74
2135	Installations générales, agencements	6 700,00	7 006,62	0,00	-306,62
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	1 598,00	-1 598,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	127 679,32	0,00	127 320,56	358,76
2183	Matériel de bureau et informatique	66 425,61	33 481,50	30 944,11	2 000,00
2184	Mobilier	2 500,00	2 087,37	0,00	412,63
2188	Autres immobilisations corporelles	43 985,00	31 064,63	5 699,40	7 220,97
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	243 621,91	159 539,24	10 360,00	73 722,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 350,00	142 616,51	0,00	-100 266,51
2318	Autres immo. corporelles en cours	192 396,91	0,00	10 360,00	182 036,91
237	Avances commandes immo. corpo.	8 875,00	8 875,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	8 047,73	0,00	-8 047,73
12007800	Opération d'équipement n° 12007800 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
12011801	Opération d'équipement n° 12011801 (3)	2 856 748,05	473 940,00	2 306 438,43	76 369,62
12012833	Opération d'équipement n° 12012833 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
12018002	Opération d'équipement n° 12018002 (3)	1 109 000,00	124 644,31	0,00	984 355,69
Total des dépenses d'équipement		4 596 382,39	861 773,67	2 578 176,88	1 156 431,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00	338 337,00	0,00	21 663,00
1641	Emprunts en euros	360 000,00	338 337,00	0,00	21 663,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		360 000,00	338 337,00	0,00	21 663,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 956 382,39	1 200 110,67	2 578 176,88	1 178 094,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 000,00	1 373,00		2 627,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 000,00	1 373,00		2 627,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 000,00	1 373,00		2 627,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00	0,00		10 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00		10 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 000,00	1 373,00		12 627,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 970 382,39	1 201 483,67	2 578 176,88	1 190 721,84
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	331 400,00	7 841,72	331 400,00	-7 841,72
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	331 400,00	7 841,72	331 400,00	-7 841,72
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 064 474,43	780 000,00	500 000,00	784 474,43
1641	Emprunts en euros	2 064 474,43	780 000,00	500 000,00	784 474,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 395 874,43	787 841,72	831 400,00	776 632,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 682,49	75 682,49	0,00	0,00
1068	Autres réserves	75 682,49	75 682,49	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		75 682,49	75 682,49	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 471 556,92	863 524,21	831 400,00	776 632,71
021	Virement de la section d'exploitation	361 375,57			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 001 600,00	988 563,77		13 036,23
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	20 936,37		-20 936,37
28031	Frais d'études	40 000,00	3 670,70		36 329,30
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 500,00	24 724,00		-18 224,00
28131	Bâtiments	100,00	61,00		39,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 800,00	2 014,82		-214,82
28153	Installations à caractère spécifique	1 600,00	1 585,00		15,00
28154	Matériel industriel	24 000,00	23 512,61		487,39
28156	Matériel spécifique d'exploitation	680 000,00	694 023,16		-14 023,16
28157	Aménagements des matériels industriels	12 700,00	23 810,76		-11 110,76
281731	Bâtiments (mise à disposition)	16 500,00	16 369,52		130,48
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 200,00	1 102,61		97,39
28181	Installations générales, agencements	50 000,00	39 586,00		10 414,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 192,00		8,00
28183	Matériel de bureau et informatique	49 000,00	67 324,25		-18 324,25
28184	Mobilier	2 000,00	1 736,97		263,03
28188	Autres	115 000,00	66 914,00		48 086,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 362 975,57	988 563,77		374 411,80
041	Opérations patrimoniales (6)	10 000,00	0,00		10 000,00
237	Avances commandes immo. corpo.	10 000,00	0,00		10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 372 975,57	988 563,77		384 411,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 844 532,49	1 852 087,98	831 400,00	1 161 044,51
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 125 849,90			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12007800 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES LOCAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	B
				0,00	0,00	7 018,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 102,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	6 102,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	916,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	916,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C	0,00	0,00	D
				0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-7 018,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12011801 (1)
LIBELLE : PLAN DE RENOUVELLEMENT DES BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		2 856 748,05	A 473 940,00	2 306 438,43	76 369,62	B 5 029 745,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 856 748,05	473 940,00	2 306 438,43	76 369,62	5 029 745,91
2156	Matériel spécifique d'exploitation	2 856 748,05	473 940,00	2 306 438,43	76 369,62	5 029 745,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-473 940,00	D-B	-5 029 745,91

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12012833 (1)
LIBELLE : CENTRE VILLE ST JUERY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A0,00	0,00	0,00	B20 165,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 165,45
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 165,45

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B -20 165,45

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12018002 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE LEBON STUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		1 109 000,00	A 124 644,31	0,00	984 355,69	B 168 037,38
20	Immobilisations incorporelles	700 000,00	124 644,31	0,00	575 355,69	168 037,38
2031	Frais d'études	700 000,00	124 644,31	0,00	575 355,69	168 037,38
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	409 000,00	0,00	0,00	409 000,00	0,00
2313	Constructions	409 000,00	0,00	0,00	409 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-124 644,31	D-B	-168 037,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 780 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 780 000,00									
01.008	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	3 000 000,00	C	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,490	2,550	EUR	T	C	O	B-1
01.009	CREDIT AGRICOLE	21/02/2019	24/05/2019	31/08/2019	780 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,360	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - TRANSPORTS URBAINS - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 780 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 016 663,00					338 337,00	38 354,42	0,00	5 604,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 016 663,00					338 337,00	38 354,42	0,00	5 604,44
01.008	N	0,00	B-1	1 275 000,00	4,08	C	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,520	300 000,00	36 914,25	0,00	5 379,44
01.009	N	0,00	A-1	741 663,00	9,42	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	38 337,00	1 440,17	0,00	225,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - TRANSPORTS URBAINS - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 016 663,00					338 337,00	38 354,42	0,00	5 604,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
01.008	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	3 000 000,00	1 275 000,00	1	20,00		Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	43 537,49	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,520	36 914,25	0,00	63,22
TOTAL (B)		3 000 000,00	1 275 000,00						43 537,49			36 914,25	0,00	63,22
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	1 275 000,00						43 537,49			36 914,25	0,00	63,22

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	36,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	741 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	63,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2019-10-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/matriel/tudes	5	09/10/2019
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	09/10/2019
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d intrt national	40	09/10/2019
L	Frais Etude non suivis de ralisations	1	09/10/2019
L	Frais R&D	5	09/10/2019
L	Logiciels - licences	5	09/10/2019
L	Materiel de bureau / informatique	5	09/10/2019
L	Autocommutateurs	10	09/10/2019
L	Mobilier de bureau	10	09/10/2019
L	Vehicules lgers	8	09/10/2019
L	Motos / velos	5	09/10/2019
L	Poids lourds / vehicules industriels	10	09/10/2019
L	Bus neufs et occasions et aménagement bus	10	09/10/2019
L	Grosses reparations bus	5	09/10/2019
L	Abris voyageurs mobilier arrêts	10	09/10/2019
L	Installations a caractere specifique et de surveillance	10	09/10/2019
L	Materiel et outillage transportable	5	09/10/2019
L	Materiel et outillage fixe	10	09/10/2019
L	Coffre-fort	10	09/10/2019
L	Biens et materiels < 600?	1	09/10/2019
L	Construction batiment	30	09/10/2019
L	Installations generales aménagement des constructions	15	09/10/2019
L	Batiments legers et abris	10	09/10/2019
L	Installations et appareils de chauffages	10	09/10/2019
L	Appareils de levage ascenceurs	20	09/10/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	22,00		0,00	22,00	0,00	22,00
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	22,00	09/10/2019	0,00	22,00	0,00	22,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	22,00		0,00	22,00	0,00	22,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		364 000,00	I 339 710,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		360 000,00	338 337,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	360 000,00	338 337,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 000,00	1 373,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 000,00	1 373,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	339 710,00	2 578 176,88	0,00	2 917 886,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 362 975,57	III 967 627,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 362 975,57	967 627,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	40 000,00	3 670,70
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 500,00	24 724,00
28131	Bâtiments	100,00	61,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 800,00	2 014,82
28153	Installations à caractère spécifique	1 600,00	1 585,00
28154	Matériel industriel	24 000,00	23 512,61
28156	Matériel spécifique d'exploitation	680 000,00	694 023,16
28157	Aménagements des matériels industriels	12 700,00	23 810,76
281731	Bâtiments (mise à disposition)	16 500,00	16 369,52
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 200,00	1 102,61
28181	Installations générales, agencements	50 000,00	39 586,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 192,00
28183	Matériel de bureau et informatique	49 000,00	67 324,25
28184	Mobilier	2 000,00	1 736,97
28188	Autres	115 000,00	66 914,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	361 375,57	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	967 627,40	831 400,00	1 125 849,90	75 682,49	3 000 559,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 917 886,88
Ressources propres disponibles	IV 3 000 559,79
Solde	V = IV – II (3) 82 672,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/01/2019	EQUIPEMENTS ET PUPITRE POUR VEHICULE TPMR	1 080,00	202,00	5
24/01/2019	BUS IMMAT FC-560-EM LION S CITY MAN	236 970,00	22 248,00	10
24/01/2019	BUS IMMAT FC-880-EM LION S CITY MAN	236 970,00	22 248,00	10
21/03/2019	BILLETIQUE TRANSPORT COMPLEMENT	33 481,50	5 208,00	5
27/03/2019	ARMOIRE METALLIQUE 2 PORTES	420,77	0,00	1
08/04/2019	FAUTEUILS ERGONOMIQUES	655,52	44,00	10
12/04/2019	LECTEUR CARTES BANCAIRES ESPACE INFOS	675,00	97,00	5
19/04/2019	2 COFFRETS PRISES / RECHARGE BUS	3 840,94	198,00	15
06/05/2019	BILLETIQUE TRANSPORT URBAIN	6 250,00	815,00	5
14/05/2019	2018 - ETUDES POLE ECHANGE MULTIMODAL STUR	4 560,00	0,00	0
14/05/2019	VERROUILLAGE PORTAIL PRINCIPAL	2 375,68	106,00	15
17/06/2019	EQUIPEMENTS EMBARQUE VEHICULE TPMR	3 405,00	340,00	10
16/07/2019	MATERIEL MIGRATION SYSTEME SAEIV INEO	4 684,00	429,00	5
16/07/2019	SYSTEME INFORMATION VOYAGEURS	18 778,03	1 877,00	10
05/09/2019	FAUTEUIL DE BUREAU	179,98	0,00	1
26/09/2019	TU_2 ABRIS POUR BORNES DE RECHARGE BUSINOVA	790,00	12,00	15
21/11/2019	ECRANS TFT EMBARQUES BUS 406	2 442,60	244,00	10
25/11/2019	ACHAT FAUTEUIL ET CHAISE VISITEUR	831,10	12,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
01/01/2006	PORTE GLACE CLAIRE 8mm (TU-10388)	916,80	0,00	1
01/01/2012	TRAVAUX POUR ABRIS VOYAGEURS (TU-10514)	17 730,00	8 274,00	15
01/01/2015	2014 - TVX DE VOIRIE chemin petionnier-parking bus	7 109,35	1 892,00	15
01/01/2015	2014 - TRAVAUX ARRET DE BUS	64 828,70	17 284,00	15
01/01/2015	2014 - TVX DE MARQUAGE - EFFACAGE ARRET BUS	675,00	180,00	15
01/01/2015	2014 - TVX CENTRE URB ST JUERY LOT 4/OPE 012012833	331,77	88,00	15
01/01/2015	2014 - TVX TRANSPORTS URBAINS/HORS OPE	33 684,20	8 980,00	15
01/01/2016	TRAVAUX EN COURS- DEPOT -TRANSPORTS URBAINS 2015	14 255,62	2 850,00	15
01/01/2016	2015 - TRAVAUX DE MARQUAGE ARRET DE BUS	437,50	87,00	15
01/01/2016	2015 - AMENAGEMENT QUAI DE BUS	27 960,03	5 592,00	15
01/01/2016	2015 - POSE ET DEPOSE POTEaux ARRETS BUS	6 080,00	1 215,00	15
01/01/2016	2015 - ABRI BUS LIBENTER	7 412,00	1 482,00	15
01/01/2016	2015 - REFECTIOn MARQUAGES QUAIS DE BUS	850,06	168,00	15
01/01/2017	AMGT 2 QUAIS DE BUS 2015	95 593,56	12 744,00	15
01/01/2017	2016 - ABRIS VOYAGEURS COMMUNE DE TERSSAC	15 675,00	2 090,00	15
01/01/2017	2016 - AMENAGEMENT QUAI DE BUS	80 449,89	10 726,00	15
01/01/2018	2017 - TRAVAUX EN COURS STUR DEPOT	9 880,77	658,00	15
01/01/2019	2018 - TRAVAUX EN COURS DEPOT STUR	36,00	36,00	1
01/01/2019	2018 - AMENAGEMENT QUAI DE BUS	82 233,37	5 482,00	15
01/01/2019	MISE AUX NORMES GALINOu (TU-10415)	3 000,00	0,00	15
31/12/2019	2019 - AMENAGEMENT QUAIS DE BUS	142 616,51	0,00	0
TOTAL GENERAL		1 170 146,25	133 908,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/03/2019	ACQUISITION BUS 1013TM81 MAN (TU-10472)	235 586,67	10	235 586,67	0,00	46 000,00	46 000,00
27/03/2019	ACQUISITION BUS 1014TM81 MAN (TU-10473)	235 586,67	10	235 586,67	0,00	46 000,00	46 000,00
21/06/2019	LOGICIEL EMBARQUE PUPITRE (TU-10451)	27 905,00	2	27 905,00	0,00	0,00	0,00
21/06/2019	SYSTEME BILLETIQUE - EXTENSION (TU-10496)	99 707,86	10	99 707,86	0,00	0,00	0,00
21/06/2019	BILLETIQUE (TU-10500)	75 394,14	10	67 854,69	7 539,45	10 199,00	2 659,55
21/06/2019	SYSTEME BILLETIQUE (TU-10506)	23 474,00	10	18 779,20	4 694,80	6 251,00	1 556,20
05/12/2019	PUPITRE BILLETIQUE (TU-10515)	4 200,00	10	3 360,00	840,00	2 000,00	1 160,00
31/12/2019	MASTER TPMR - BM-567-WZ (TU-10508)	39 310,59	10	31 448,47	7 862,12	9 960,00	2 097,88
10/01/2020	2014 - INSATALLAT° RADAR DE REcul VEHICULE BM567WZ	300,22	1	300,22	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
05/12/2019	EXTENSION SYSTEME BILLETIQUE - M09.016	59 824,71	5	59 824,71	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		801 289,86					99 473,63

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	120 410,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 936,37

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP2018-03/2018 CONSRUCTION CENTRE TECHNIQUE LEBON STUR	5 486 390,00	0,00	5 486 390,00	43 393,07	1 109 000,00	4 333 996,93	124 644,31

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,80	0,00	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		88,00	0,00	88,00	76,00	13,00	89,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique territorial	C	45,00	0,00	45,00	34,00	11,00	45,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Contractuel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Contractuel		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		92,80	0,00	92,80	79,80	13,00	92,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Contractuel	A	TECH	473	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - TRANSPORTS URBAINS - CA - 2019

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 41

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/07/2020

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 21/07/2020

(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 21/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**D**

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 41

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/07/2020

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 21/07/2020

(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

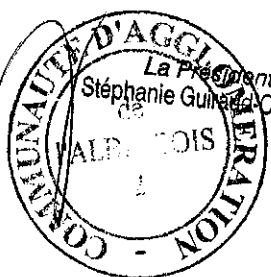
A Albi, le 21/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le**27 JUL. 2020**

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.



La Présidente
Stéphanie Guiraud-Chaumeil
ALBIGOIS